

GAL Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance



Vous êtes porteur d'un projet et souhaitez trouver un financement ? Vous êtes animateur d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et vous souhaitez coopérer avec le territoire du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance ?

Découvrez ici sa stratégie LEADER 2014-2020 !

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- État membre :** France
- Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Intercommunalités :** 2
- Nombre de communes :** 30
- Population :** 23 583 habitants
- Structure porteuse du Groupe d'Action Locale :** Association du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance.
- Adresse :** Hôtel d'entreprises - 11ème Bataillon des Chasseurs Alpains 2bis - Avenue Ernest Pellotier - 04400 BARCELONNETTE

Caractéristiques du territoire

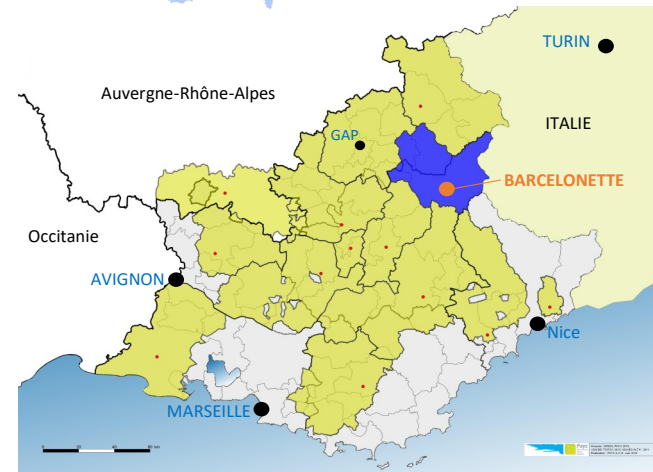
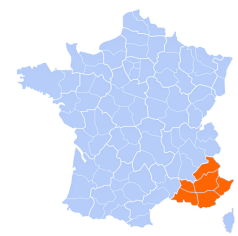
Ce territoire de montagne, bordé par le lac de Serre-Ponçon et les deux Parcs Nationaux des Ecrins et du Mercantour, est composé de paysages variés bénéficiant d'un fort ensoleillement. Il reste peu urbanisé et possède un riche patrimoine naturel, culturel et bâti, qui lui permet, depuis 2011, d'être labellisé « Pays d'Art et d'Histoire ». Ces caractéristiques constituent des ressources remarquables, qui font du territoire Serre-Ponçon Ubaye Durance un lieu de grande qualité de vie. Celle-ci reste cependant fragile, face au départ des jeunes et l'accroissement du nombre de retraités. Il s'agit donc de la consolider, par la dessaisonalisation des emplois et de l'offre touristique, ainsi que par le développement de nouvelles activités ou ressources, et la réorientation de la base productive vers les secteurs d'avenir (énergies, numérique, ...).

Objectifs stratégiques

« Une terre vivante, d'accueil et d'équilibre ».

- 1 - **Connaître et faire connaître** les ressources du territoire
- 2 - Créer un **environnement favorable** pour une dynamique économique locale
- 3 - Augmenter la **valeur ajoutée des ressources** du territoire
- 4 - **Dynamiser l'économie** locale

Trois objectifs transversaux : La **transition énergétique et écologique**, les **démarches collectives** et l'**innovation** sont des éléments qui devront être pris en compte lors de la conception des projets.



Contacts

Si votre projet s'intègre dans cette stratégie et dans une des fiches-actions ci-après, contactez l'équipe d'animation LEADER :

leader@pays-sud.fr
04 92 81 15 56



Un programme décliné en 6 fiches-actions

1

Diagnostic territorial

> Disposer d'un diagnostic partagé des ressources et potentialités du territoire.



Exemples de projets recherchés : élaboration du Plan Local de Développement Economique; études sur les possibilités de création d'une filière bois énergie et écoconstruction; études pour structurer la filière du commerce et de l'artisanat; réalisation de diagnostics d'opportunités pour le foncier agricole et les résidences secondaires.

Politique d'accueil

> Offrir des conditions d'accueil de qualité pour accompagner durablement les forces vives.

Exemples : actions d'aide à la coopération entre les potentiels créateurs d'entreprises et les structures qui leur apportent des services; mise en réseau des entrepreneurs et des experts; développement des TIC et des services numériques; mise en place d'observatoires de l'emploi; sensibilisation des professionnels à l'enjeu de l'accueil; conception de projets de pépinière ou couveuse d'entreprises; projets de commerces de proximité.



2

3

Structures publiques et privées mutualisées

> Décloisonner et élaborer une ingénierie collective pour mieux accompagner les porteurs de projets.



Exemples : actions d'élaboration de schémas de mutualisation ; création d'un service SIG commun ; formation des acteurs à l'ingénierie financière (marchés publics, groupement de commande...) ; accompagnement des partenariats publics-privés ; développement d'E-projet ; mise en place de plateformes collaboratives, de l'Open Data ; création d'outils pédagogiques ; visites d'entreprises ; création de forums.

Soutien à l'économie locale

> Réduire la dépendance du territoire à l'économie présentielle et innover pour une économie de proximité basées sur les ressources locales.

Exemples : accompagnement à la création de nouveaux produits agricoles, ou process de transformation ; formation aux évolutions socio-économiques, commerciales, aux changements de pratiques... ; labellisation de qualité et environnementale; soutien à l'exploitation de ressources négligées ; Plan de formations ; formations « pluri-qualifiantes » pour travailler et vivre toute l'année sur le territoire.



4

5

Attractivité et visibilité de l'offre locale

> Développer et afficher une image du territoire valorisante qui permet de rendre compte de son offre et de ses potentialités auprès des habitants, des entrepreneurs, des touristes et des consommateurs.



Exemples : élaboration d'une stratégie marketing territoriale; études marketing; construction collective de supports de promotion des produits; commercialisation des produits du territoire; organisation d'expositions et de salons du terroir; développement de marques et labels territoriaux; construction de sites internet; édition de plaquettes et de dépliants publicitaires; constitution d'un réseau d'accueil.

Coopération

> Coopérer pour mieux agir

Les actions de coopération devront répondre à au moins un des 2 objectifs stratégiques LEADER 2014-2020 du territoire : structurer le territoire pour un accueil de qualité et une attractivité choisie et/ou dynamiser l'économie locale, c'est-à-dire en répondant à un ou plusieurs des critères des fiches actions précédentes.

Exemples : études en commun; animation partagée; conseils; formation partagée; investissement matériel mutualisé.



6



Pour en savoir plus :

www.pays-sud.fr

